



Diplôme Inter-Universités Homéopathie

suivi du DIU Thérapeutique homéopathique

L'homéopathie est une méthode thérapeutique basée sur la loi de similitude et un diagnostic personnalisé. Efficace en aigu ou en chronique, son originalité est de soutenir les processus naturels de guérison de l'organisme. Ainsi médecin, dentiste, sage-femme, vétérinaire, ou pharmacien y trouveront un outil thérapeutique complémentaire de ceux décrits en médecine classique (allopathie). Le Diplôme Inter-Universitaire d'Homéopathie Tours-Poitiers est délivré en 1 an.

> Pour les prescripteurs qui souhaitent afficher la spécialisation en homéopathie, ce diplôme devra être complété par la 2^{ème} année d'approfondissement de la prescription, sanctionnée par le **DIU Thérapeutique Homéopathique**.

La formation en Homéopathie des universités de Tours et Poitiers possède l'agrément de formation continue du FIF et de l'OPCA-PL sous le n°2437p000437.

Objectifs

- ▶ Intégrer l'homéopathie dans la pratique quotidienne des professionnels de la Santé,
- ▶ Permettre aux thérapeutes d'acquérir les connaissances nécessaires à l'utilisation de l'homéopathie dans son domaine, en complément des bases scientifiques acquises lors de la formation initiale de chaque profession (médecin, pharmacien, dentiste, vétérinaire, sage-femme),
- ▶ Permettre aux pharmaciens de répondre à la demande de leur clientèle aussi bien au niveau du conseil que de l'orientation vers cette médecine.

Publics visés

- ▶ Médecins
- ▶ Sages-femmes
- ▶ Pharmaciens
- ▶ Dentistes
- ▶ Vétérinaires

Conditions d'admission

- ▶ Être titulaire du diplôme de médecin, sage-femme, dentiste, vétérinaire ou pharmacien.
- ▶ La candidature doit être déposée en ligne (prévoir un CV et une lettre de motivation).

www.formation-continue.univ-tours.fr

**CANDIDATURE
EN LIGNE**

Validation

- ▶ Contrôle des connaissances écrit et oral
- ▶ Rédaction d'un mémoire

- DIU Homéopathie 2 jeudis par mois, soit 112 heures - DIU Thérapeutique homéopathique 107 heures + 30 heures de stage <i>Groupe de 26 personnes maximum</i>	Lieux de la formation : UFR de Pharmacie de l'université de Tours UFR de Médecine et Pharmacie de l'université de Poitiers
--	---

Formation d'octobre 2017 à juin 2018

Renseignements et inscriptions : Nadia JOUBERT au 02.47.36.81.40

Tarif 2017/2018 : 2 100 € nets (chaque DIU)



Programme de 1^{ère} année

- ▶ **Homéopathie : généralités (23 h)**
 - ▶ Historique, principes fondamentaux et définitions
 - ▶ Préparation des médicaments homéopathiques
 - ▶ Contrôle - Législation Française et projets Européens
 - ▶ Place dans l'Industrie Pharmaceutique & l'Economie de la Santé
 - ▶ Pathogénésie, terrain, modalités
 - ▶ Consultation homéopathique
 - ▶ Recherche pharmacologique et recherche clinique
- ▶ **Étude des principaux médicaments (46 h)**
 - ▶ Toxicologie et pathogénésie
- ▶ **Tableaux cliniques, rappel anatomo-pathologiques et traitements homéopathiques (43 h)**
 - ▶ Notion de drainage
 - ▶ Traumatismes courants
 - ▶ Pathologies ORL (rhinopharyngites, otites, ...)
 - ▶ Remèdes des toux et des bronchites
 - ▶ Grippe et les états grippaux
 - ▶ Remèdes du trac et de l'émotivité : Gelsemium - Ignatia
 - ▶ Remèdes d'excitabilité : Actaea racemosa, Chamomilla, Staphysagria
 - ▶ Remèdes de l'inflammation : Apis, Belladonna, Ferrum phosphoricum, Aconit
 - ▶ Sémiologie rhumatismale
 - ▶ Céphalées
 - ▶ Fièvres et maladies infectieuses de l'enfant (rougeole, oreillons, scarlatine, varicelle)
 - ▶ Troubles digestifs du nouveau né
 - ▶ Diarrhées aiguës et chroniques
 - ▶ Les troubles de la femme enceinte
 - ▶ Troubles de la ménopause
 - ▶ Pathologies estivales et pathologies hivernales
 - ▶ Insomnies
 - ▶ Troubles de la circulation de retour, ulcères variqueux
 - ▶ Application de l'Homéopathie dans le domaine vétérinaire
 - ▶ Dermatoses et allergie
 - ▶ Homéopathie et sport

INTERVENANTS

Responsables pédagogiques :

- ▶ Dr BESSON, Maître de Conférences, Faculté de Pharmacie (Tours), pierre.besson@univ-tours.fr
- ▶ Dr RABOUAN, Professeur, Faculté de Médecine & Pharmacie (Poitiers), sylvie.rabouan@univ-poitiers.fr ou 05 49 45 43 80

Autres intervenants :

- ▶ Dr BARDAVID, Vétérinaire homéopathe (75)
- ▶ Dr BRU, Médecin Homéopathe (86)
- ▶ Dr BUCHET, Pharmacien en industrie (37)
- ▶ Dr COUSIN, Médecin Homéopathe (86)
- ▶ Dr CREVENAT, Pharmacien (37)
- ▶ Dr DRAUGE, Médecin Homéopathe (37)
- ▶ Dr FESSARD, Médecin, Laboratoire Labcatal (92)
- ▶ Dr FOURNIER, Médecin Homéopathe (86)
- ▶ Dr GALLACIER, Médecin Homéopathe (72)
- ▶ Dr GAUCHER, Dermatologue Homéopathe (75)
- ▶ Dr GUILLEMAIN, Pharmacien, Chargé de cours, Faculté de Pharmacie (37)
- ▶ Dr HOUNKANLIN, Pédiatre Homéopathe (86)
- ▶ Dr HUET, Pharmacien (41)
- ▶ Dr LEMEE, Chirurgien Dentiste Homéopathe (53)
- ▶ Dr LEVESQUE, Professeur, Faculté de Médecine & Pharmacie (86)
- ▶ Dr MACHINAL, Pédiatre Homéopathe (37)
- ▶ Dr MIGNOT, Médecin Homéopathe (45)
- ▶ Dr LE GALL-POSTIC, Pharmacien en industrie (37)

“ Médecin, je souhaitais aborder le patient autrement. Le DIU d'homéopathie m'a permis une approche différente et enrichissante, à travers des cours de qualité et une ambiance chaleureuse. ”

Charlotte. Diplômée du DIU Homéopathie

Informations à jour le 16 mars 2017 et susceptibles d'évolutions. Les tarifs s'appliquent aux formations de l'année universitaire 2017-2018. Les prix sont nets, la formation continue universitaire n'étant pas soumise à la TVA. Les règlements sont à effectuer à l'ordre de l'agent comptable de l'université de Tours. Les formations se déroulent selon les règles universitaires en vigueur à la date de démarrage. Elles sont organisées sous réserve d'un nombre suffisant de participants. Conformément à la législation, elles font l'objet soit d'une convention de formation continue (prise en charge par une entreprise ou un financeur institutionnel), soit d'un contrat de formation professionnelle (prise en charge individuelle). Les descriptifs de ce document ne constituent pas des éléments contractuels.

Service de Formation Continue

60 rue du Plat d'Étain - BP 12050
37020 TOURS Cedex 1

formation-continue@univ-tours.fr

Tél. : 02 47 36 81 31

